

*Webinaire de présentation à destination des
représentants des structures
30 novembre 2023*

**APPEL À PROJET FSE+
LUTTE CONTRE
LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**



Cofinancé par
l'Union européenne

Objectifs de cet atelier

- Comprendre les enjeux du Fonds social européen +
- S'informer sur l'appel à projets « Lutte contre le décrochage scolaire dans l'enseignement supérieur »
- Se renseigner sur le calendrier et les modalités de traitement de la demande de subvention

Sommaire

1. Le Fond social européen

2. L'appel à projets

- **Objectifs**
- **Budget AAP**
- **Porteurs et public éligibles**
- **Projets attendus**
- **Calendrier**

1

Le Fonds social européen +

Une stratégie européenne pour répondre aux enjeux des territoires



PROMOUVOIR ET SOUTENIR LE
**« DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX
GLOBAL »** DES ÉTATS MEMBRES
ET DES RÉGIONS



**RENFORCER LA COHÉSION
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
EN RÉDUISANT LES DISPARITÉS
DE NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT
ENTRE LES RÉGIONS**



LE FSE+ SOUTIEN DES PROJETS
AFIN DE PRODUIRE UN **EFFET
LEVIER** ET UNE **SYNERGIE ENTRE
LES FINANCEMENTS**

2

L'appel à projets

Cet appel à projet vise à :

- **Identifier** les décrocheurs ou les jeunes menacés de décrochage et leur proposer un **accompagnement individuel** permettant de **prévenir** le décrochage dans l'enseignement supérieur ou de permettre leur réintégration dans l'enseignement supérieur
- **Accompagner et soutenir** les initiatives en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire
- Renforcer l'**égalité des chances** pour les jeunes du territoire francilien

Thématiques et financement

« Soutenir la lutte
contre le décrochage scolaire
en Ile-de-France »



Lutter contre le décrochage scolaire
au travers d'un accompagnement individualisé



AAP 2023 : 8 à 10 M€ de FSE+

Éléments financiers

- Un financement de 920,68 euros FSE+ par personne accompagnée ;
 - *Financement sur la base de justificatifs d'accompagnement*
- Une subvention versée en remboursement à la fin de l'opération ;
 - *Le porteur de projet avance les dépenses nécessaires à la réalisation de l'action*
- Une possibilité d'obtenir une partie de la subvention en cours d'opération ;
 - *Pour les opérations > 12 mois*

Types de porteurs et de publics accompagnés

Porteurs de projet éligibles

- Etablissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ)
- Chambres consulaires
- Organismes de formation enregistrés au RNCP
- Etablissements publics d'enseignement supérieur

Public cibles

- Jeunes franciliens présentant des risques de décrochage scolaire dans l'enseignement supérieur
- Jeunes franciliens en situation de décrochage scolaire dans l'enseignement supérieur

Accompagnement individualisé

Soutien aux actions d'accompagnement individualisé

Soutien aux actions visant à prévenir le décrochage scolaire en portant une attention particulière aux jeunes présentant des signes d'abandon scolaire via un suivi pédagogique continu

Système de tutorat

Soutien aux actions spécifiques en faveur des jeunes handicapés ou encore allophones dans le cadre de classes ordinaires

Soutien aux actions de remise à niveau de jeunes décrocheurs

Exemple chronologie d'un projet type



Phase de repérage et d'analyse
des élèves en risque de décrochage

Point sur l'accompagnement des élèves
et accueil de nouveaux participants

Lancement de l'accompagnement
=> fin octobre/début novembre 2024

Fin du projet
=> fin août 2025

Démarrage du projet
=> 1er septembre 2024

Bilan mi-parcours
=> fin janvier/début février 2025



Phase d'accompagnement, de prise en charge individuelle : mise en place des dispositions de suivi pour le participant

Etablir une conclusion sur l'accompagnement apporté et déposer la demande de paiement



Calendrier

10/07/2023 : publication de l'AAP

- Phase d'accompagnement des porteurs de projet : aide à la conception, ateliers d'accompagnement, aide au dépôt du dossier...

Clôture de l'AAP : 29/02/2024

Analyse du dossier : mars-juillet 2024

- Echanges entre l'instructeur et le porteur de projet

Conventionnement : septembre-décembre 2024

Les ressources disponibles

Newsletter Europe, bimestrielle



- Actualités
- Agenda de l'Europe en Île-de-France
- Exemples de projets
- Informations sur les différentes modalités d'accès aux financements européens
- Coup de pouce méthodologique pour la gestion de projet

Pour s'abonner : europeidf.fr/newsletters

Vos contacts

Adresse mail : AAP-FSE@iledefrance.fr

Direction des stratégies européennes
Pôle Finances



www.europeidf.fr